



Service de l'Énergie Opérationnelle – SEO

Comité Social d'Administration Spécial – CSA.S

17 juin 2026

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis, pour le premier CSA-S SEO au titre de l'année 2026. Ce comité est encore programmé sur une journée complète et nous apprécions particulièrement ce format étendu.

Dans le contexte inflationniste et de crise énergétique que nous subissons toutes et tous, la question du pouvoir d'achat est prioritaire pour l'ensemble des agents du service public. La situation économique vient impacter un peu plus encore l'érosion du pouvoir d'achat ressentie par les personnels depuis des années. La désindexation des salaires conduite depuis 1983, puis le gel du point d'indice ont contribué au décrochage du niveau de vie des personnels civils et des retraités de la fonction publique. L'absence de revalorisation contribue par ailleurs au manque d'attractivité des concours de recrutement. L'augmentation du SMIC de 2,41 % au 1er juin a accentué encore le tassement des différentes grilles de rémunération. L'UNSA revendique la nécessaire revalorisation du point d'indice et la révision des grilles indiciaires de l'ensemble des catégories ! L'UNSA demande l'instauration d'une prime de maltraitance pour les 862.000 agents payés en dessous du SMIC depuis le 1^{er} juin ! Certains agents vivront une carrière écrasée et stagnante pendant 19 ans ! Ce n'est pas acceptable. A quand une conférence sur les salaires ?

Par ailleurs, les coûts de l'énergie explosent. Le SEO ne devrait-il pas inciter au renforcement du télétravail ou du travail déporté, quand celui-ci est compatible avec la mission ? La fonction publique ne devrait-elle pas renforcer le dispositif de prise en charge du coût des transports collectifs ?

Dans un contexte international marqué par de fortes tensions et alors que le Président de la République a récemment affirmé que la France était « déterminée » à faire face aux menaces qui pèsent sur sa sécurité, l'UNSA Défense s'interroge sur les conséquences que pourraient avoir ces orientations sur l'organisation et l'activité du SEO. Alors que les militaires sont naturellement intégrés aux réflexions sur la préparation opérationnelle, quelle est la doctrine concernant la mobilisation des personnels civils, dont l'expertise et les missions constituent un maillon essentiel de la continuité et du soutien des missions de défense, dans une hypothèse d'évolution des postures et d'engagement majeur de la nation ? Par ailleurs, le SEO ne devrait-il pas intégrer les personnels civils à bons niveaux, pour préparer l'absence des militaires engagés en opération ?

En décembre dernier, ici même, nous appelions avec insistance à plus de stabilité dans l'édifice SEO. En janvier, vous nous annonciez en bilatérale quelques nécessaires ajustements dans notre organisation... Depuis, les transformations s'enchaînent à un rythme très soutenu ! On peut citer : ETSEO SGL, filière MCO-P, CLEO ... Doit-on en attendre d'autres mon général ? Même si le contexte international évolue





rapidement, nous tirons la sonnette d'alarme, car les personnels du SEO subissent des ajustements depuis de trop nombreuses années. Ces transformations génèrent des suppressions de postes, des transferts d'activité et des mutations contraintes. Certains postes de civils sont militarisés...

Le climat social se dégrade mon général, tout comme le dialogue social et la concertation. Nos représentants locaux ont été invités seulement deux heures avant la réunion relative aux adaptations du CLEO et n'ont pas été destinataires des présentations effectuées, pourtant adressées aux autres représentants. L'article L2312-8 du code général de la fonction publique, impose la consultation des comités sociaux sur les sujets d'organisation et des conditions de travail : ce CSA spécial, arrive bien après les orientations du COSTRAT, sans avoir pris l'avis des OS sur les postes et les parcours professionnels des agents civils. Nous sommes objectivement mis devant le fait accompli, mon général, et nous le déplorons : le SEO ne peut pas s'affranchir des règles du dialogue social.

Le SEO recrute une majorité d'agents sous contrat et très peu de personnels par le biais des concours. Pour les promotions de corps, le nombre de nominations est déterminé via un savant calcul lié au nombre de sorties et d'entrées dans un corps de fonctionnaire au titre de l'année précédente. Le volume de recrutements sous statut fragilise de fait le mode de promotion des agents, ce qui est vraiment regrettable : on vous sollicite pour faire remonter régulièrement, comme nous le faisons, cette problématique à bon niveau ! Recruter sans promouvoir, c'est épuiser. Promouvoir sans débouché, c'est décevoir. Les agents ne demandent pas des privilèges. Ils demandent que leurs responsabilités, leurs compétences, leurs contraintes et leur engagement soient reconnus à leur juste valeur.

Le recours aux agents contractuels s'est progressivement développé au sein de la fonction publique afin de répondre à des besoins nouveaux, de flexibilité et d'adaptation des organisations. Si on suit la tendance actuelle, un agent public sur deux pourrait être sous contrat en 2050. Pour l'UNSA, les agents contractuels sont des agents publics comme les autres, cela ne fait pas débat. Nous sommes l'organisation syndicale de tous les agents. Force est de constater que la gestion de ces agents sur contrat par les employeurs publics, est erratique. De la gestion des recrutements aux rémunérations individualisées illisibles, des parcours de carrière inexistant, des référentiels de rémunérations perfectibles... Tout cela créé de fait une méfiance naturelle vis-à-vis de l'institution publique. Faudra-t-il encore des fonctionnaires sous statut pour assurer les missions de service public ? Le statut reste-t-il une condition de la résilience de la fonction publique ? L'UNSA répond OUI. À ce titre, un vaste plan de titularisation est indispensable, à la fois pour les agents, mais aussi pour les services en charge de leur gestion.

Dans les mois qui nous séparent des prochaines échéances professionnelles, nous continuerons à porter la voix des agents que nous représentons : avec la même exigence et la même détermination, nous rendrons systématiquement compte des travaux de cette instance à l'ensemble des agents du SEO et diffuserons encore systématiquement un compte-rendu : chacun pourra ainsi apprécier, la pertinence des choix qui s'offriront à lui en fin d'année 2026.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, les élus **UNSA Défense** vous remercient de votre attention.

